

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jedis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS:

Un an, Saumur... 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — 10 — — 13 —
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (service d'été, 16 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
4 — 13 — — soir, Express.
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
5 — 47 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS:

Dans les annonces... 20 c. la ligne.
Dans les réclames... 30 —
Dans les faits divers... 50 —
Dans toute autre partie du journal... 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR.

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez M<sup>me</sup> ASSAILLY, MM. JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>e</sup>, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Le Moniteur prussien et la Gazette de Vienne ont publié le texte officiel des préliminaires de paix et de l'armistice.

Voici le texte des préliminaires de paix :

1<sup>o</sup> Le roi de Danemark renonce à tous ses droits sur les duchés de Sleswig, Holstein et Lauenbourg, en faveur de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse, s'obligeant à reconnaître les dispositions que leurs dits Majestés prendront à l'égard des Duchés.

2<sup>o</sup> La séparation du duché de Sleswig comprend à la fois les îles qui en dépendent et les provinces de terre ferme. Pour simplifier la détermination des frontières et pour écarter les difficultés dérivant de la position des enclaves jutlandaises sur le territoire du Sleswig, le roi de Danemark cède les possessions jutlandaises situées au sud de la frontière méridionale du district de Ribe, ainsi que cela est indiqué sur les cartes géographiques, à savoir :

Le territoire jutlandais de Møgel-Tøndern, l'île d'Amron, les parcelles jutlandaises des îles de Fohr, de Sylt, de Romoë, etc.

Par contre, les souverains allemands s'engagent à ce qu'une partie équivalente du Sleswig, comprenant, outre l'île d'Arroë, des territoires limitrophes du district de Ribe et déterminant, du côté de Kolding, la frontière entre le Jutland et le Sleswig, soit séparée du Sleswig et incorporée au Danemark. L'île d'Arroë n'entre dans cette compensation qu'en raison de son étendue géographique. Les détails de la délimitation de frontière seront ré-

glés dans le traité de paix définitif.

3<sup>o</sup> Les emprunts contractés pour le compte particulier, soit du royaume de Danemark, soit de chacun des trois duchés, tombent à la charge de chacun des pays qu'ils concernent. Les dettes contractées pour le compte de la monarchie danoise seront réparties entre le Danemark, d'une part, et les duchés, d'autre part, sur la base du chiffre de population de chaque partie.

Sont exceptés de cette répartition :

(a). L'emprunt contracté en Angleterre par le Danemark en décembre 1863, qui resté à la charge du Danemark;

(b). Les frais de guerre faits par les alliés que les duchés doivent rembourser.

4<sup>o</sup> L'armistice, sur la base militaire de l'uti possidetis, commence le 2 août.

5<sup>o</sup> Aussitôt après la signature des préliminaires de paix, les parties contractantes se réuniront à Vienne pour négocier un traité de paix définitif.

Voici les articles de l'armistice :

1. L'armistice par mer et par terre durera jusqu'à la conclusion de la paix. Dans le cas où, contre toute attente les négociations pour la paix n'auraient pas abouti le 15 septembre, les parties contractantes auront, à partir de ce terme, la faculté de dénoncer l'armistice avec un délai de six semaines.

2. Le blocus est définitivement levé à partir du 2 août.

3. L'occupation du Jutland continuera, mais les puissances allemandes sont prêtes à n'y laisser que le nombre de troupes jugées nécessaires par des considérations purement militaires.

4. La perception des contributions, en tant qu'elle n'est pas encore effectuée, sera suspendue. Les marchandises et autres objets saisis par terre qui, à la date du 3 août, n'étaient pas encore vendus, seront restitués. Il ne sera pas imposé de nouvelles contributions.

5. L'entretien des troupes alliées se fera aux frais du Jutland.

6. L'excédant des revenus du Jutland, déduction faite des fournitures et des prestations nécessitées par l'entretien des troupes, sera restitué au gouvernement danois au moment de l'évacuation du Jutland.

7. Le paiement de la solde régulière et de la solde supplémentaire de guerre des troupes alliées n'est pas compris dans les dépenses qui sont à la charge du Jutland.

8. Les prisonniers de guerre et les personnes arrêtées pour motifs politiques seront mis en liberté.

9. Les soldats jutlandais envoyés en congé pendant l'armistice pourront, en cas de reprise des hostilités, rejoindre, au premier ordre de rappel et sans obstacles, l'armée danoise.

On lit dans le Courrier des États-Unis :

« Bien que l'on reconnaisse la nécessité du nouvel appel de M. Lincoln, en présence de la continuation de la guerre, on ne l'accepte qu'avec des marques de mécontentement fort peu dissimulées. Les journaux, sauf quelques abolitionnistes, déplorent ce nouveau sacrifice. On se demande quand l'impôt du sang cessera enfin d'être aussi lourd, et on s'explique avec peine comment le meilleur des gouvernements a trouvé moyen de gaspiller

plus d'existences en trois ans qu'on n'en a sacrifié en Europe depuis cinquante ans.

Le même journal ajoute : « Si difficile qu'il soit d'avoir des hommes, on les trouve encore plus aisément que de l'argent, et il ne suffit pas à M. Fessenden de lancer une proclamation pour remplir le trésor. On prétend que le secrétaire des finances, en raison de l'avortement de ses négociations avec les banques, va proposer au public pour 200 millions de dollars de titres portant 7 3/10 d'intérêt. Encore cet expédient subviendrait-il à peine aux besoins du trésor pendant six semaines, vu l'énorme arriéré déjà accumulé. »

Pour les articles non signés : P. GODÉT.

Nouvelles Diverses.

L'affaire Dréo est terminée. — Après cinq heures de délibération, le tribunal correctionnel de Paris a rendu samedi soir le jugement qui condamne à 500 fr. d'amende chacun des treize inculpés dans ce procès, fait pour association politique non autorisée.

M. le général Fleury vient d'adresser aux préfets, en vue de la réunion prochaine des conseils généraux, une circulaire dans laquelle, après avoir signalé les avantages qui résulteraient de la vulgarisation des notions d'anatomie et de physiologie pour améliorer l'élevage du cheval en France, il exprime le vœu de voir s'ouvrir dans chaque chef-lieu de département un cours où serait professé un enseignement approprié à l'élevage.

M. le directeur des haras fait ressortir en

ÉPIQUE.

LES

PREMIÈRES AMOURS DE SIDI-BEN-RAHMAN.

Sidi-Ben-Rahman, le scheik des Beni-Arva, était bien l'Arabe le plus farouche qui se pût imaginer.

Il n'aimait que deux choses au monde : sa carabine d'acier poli à longue crosse d'ébène incrustée d'or, et son tchibouk d'ivoire, dont le long tuyau, fait d'un tissu de soie, s'enroulait autour de son cou et de sa poitrine comme les anneaux d'un serpent familier.

Ben-Rahman allait avoir vingt deux ans.

Passer les longues heures de la méridienne à l'ombre de sa tante ou sous l'abri d'un palmier, l'âme inactive, le corps en repos, et, dans cette béate attitude, lancer au vent du désert les vapeuses fumées blanches du tabac, constituait à ses yeux le bonheur suprême.

Mais quand la bise du Nord apportait jusqu'aux limites du Sahara les fécondes humidités de la Médi-

terrannée, Ben-Rahman devenait un autre homme.

Il se levait, bondissait comme une hyène et saisissait d'une main sa carabine et de l'autre la corne de bœuf qui renfermait la poudre de chasse.

Puis il se lançait avec frénésie à la poursuite des bêtes fauves qui pullulaient dans les montagnes de l'Atlas. Ses coups de feu retentissaient fréquents et terribles.

C'était pour lui un besoin, un irrésistible besoin de faire parler la poudre; l'odeur de la fumée, le bruit, les détonations agissaient avec une force incroyable sur cette nature à demi-sauvage, l'enivraient et le transportaient jusqu'au troisième ciel.

À minuit, il rentrait dans sa tente; et, harassé de fatigue, il se jetait sur un tas de peaux de bêtes qui lui servaient de lit.

Le lendemain se passait de la même façon.

Bien des fois, son vieux père, dont l'âge avait blanchi les cheveux, dont le front cicatrisé penchait vers la tombe, lui avait dit en le prenant à part :

— Fils, tu es en âge de choisir une épouse : cherche parmi les plus riches et les plus belles de notre douar et des environs une femme ou deux, afin de me donner, avant que je meure, la satisfaction de bénir l'héritier de ton nom.

A ces exhortations du vieillard, le jeune scheik arabe se contentait de secouer négativement la tête, et de montrer dans un caustique sourire deux rangées de dents blanches et polies.

— Père, disait-il, la femme est un trésor ou une ruine pour la maison de son époux. Les trésors sont rares, les ruines sont nombreuses; rien ne presse, j'attendrai : la prudence est la clef du bonheur.

Les jours, les mois s'écoulaient, et Ben-Rahman, toujours indolent, ou belliqueux suivant l'heure, mais le cœur toujours insensible, semblait oublier qu'il fut au monde d'autres plaisirs que ceux de tuer, fumer et dormir.

En vain les belles moukères du tribu des Beni-Arva, conjurés contre cette âme rebelle, multipliaient leurs moyens de séduction; en vain, à travers les trous de leurs haïks en fine mousseline, lui lançaient-elles leurs œillades les plus incendiaires et leurs plus séduisants sourires.

Le jeune scheik ne faisait attention ni à la flamme de leurs yeux, ni aux perles fines de leurs sourires.

Ben-Rahman n'avait jamais aimé.

Soit froideur de tempérament, soit oubli de la nature, soit vertu, soit toute autre cause, Ben-Rahman

ne voyait dans les femmes que des créatures d'une nature inférieure, créées par Allah, afin de tourner la meule, d'ensemencer la terre, de préparer les repas et de soigner l'habitation de l'homme.

Qu'y avait-il au-delà? Il l'ignorait, ou pour mieux dire, il n'y avait jamais songé.

Sur ces entrefaites, le scheik des Beni-Arva fut mandé à la cour de Maskara par l'autorité française, afin d'y apporter le tribut annuel imposé par les vainqueurs de l'Algérie aux tribus soumises de la plaine.

Ben-Rahman sella son plus beau cheval de guerre, mit dans les fontes une paire de pistolets de l'acier le plus fin, jeta sa carabine sur ses épaules, s'assura que son yatagan manœuvrait bien dans son fourreau de cuir, et partit à la pointe du jour, accompagné de son fidèle Mustapha.

Qui fut étonné en voyant Maskara? Ce fut Sidi-Ben-Rahman ainsi que son compagnon de route.

Maskara ne nous semblerait pas positivement une belle ville, à nous autres Européens, accoutumés à rencontrer à chaque pas des palais alignés au cordeau, des deux côtés des rues larges, propres, droites, pleines de splendeurs féériques.

Mais pour cet enfant du désert, qui n'avait vu

même temps l'application utile qui résulterait d'un pareil cours, aussi bien pour l'éducation du bœuf, du mouton et autres animaux domestiques, que pour la production de la matière végétale.

## Chronique Locale.

La distribution solennelle des prix réunissait hier soir dans le vaste dortoir du Collège l'élite de la société saumuroise. Les hauts fonctionnaires de nos diverses administrations, les magistrats, des officiers distingués avaient quitté leur cabinet, leur siège, leurs occupations pour se presser autour de M. Delpech et des professeurs, leur témoigner ainsi toute leur satisfaction pour les soins que chacun d'eux apporte à l'instruction de la jeunesse. Ces bons soins ont été en effet couronnés dernièrement d'un succès éclatant. M. le vicomte O'Neill de Tyrone, qui présidait la fête, s'est levé avant la distribution des prix et a proclamé les jeunes gens qui ont été nommés au grand concours entre tous les lycées du ressort de l'académie de Rennes.

Ce n'était pas le seul triomphe que M. le Sous-Préfet était heureux de constater. Les épreuves du baccalauréat avaient été non moins brillantes.

Le triomphe est presque complet : sur trois élèves, deux ont été reçus avec de beaux numéros, MM. Pissot et Oger.

Il en est ainsi chaque année; les études de Saumur sont donc très-sérieuses et placent notre établissement à l'un des premiers rangs dans l'académie de Rennes.

Après un brillant morceau d'harmonie exécuté par la musique de l'École de cavalerie, qui a salué l'entrée du cortège, M. Boré, professeur de troisième, a pris la parole. Dans un long discours, M. Boré a parlé du travail, en a exposé la nécessité et les avantages avec des considérations toutes neuves, et étayé de citations des écrivains les plus compétents.

M. le vicomte O'Neill de Tyrone a ensuite pris la parole; son style fleuri, sa diction entraînant suffiraient pour captiver l'attention, si le fond ne l'emportait sur ces deux qualités. Nous ne nous permettrons pas de donner une analyse de ce discours, quelque fidèle qu'elle puisse être, la pensée de l'orateur perdrait toute sa force; nous sommes heureux de pouvoir le reproduire en entier.

Voici en quels termes M. le Sous-Préfet s'est exprimé :

« Mes jeunes amis,

Il n'est dans cette assemblée aucun homme ayant vécu de la vie de collège, qui, à la vue de cet appareil de fête, de ces livres, de ces couronnes, ne se rappelle avec émotion le temps de sa jeunesse, et le lieu où il venait, lui aussi à pareille époque, cueillir des palmes précieuses.

» Pour moi, jamais le souvenir de ces touchantes solennités ne s'effacera de mon esprit et de mon cœur. Alors, comme aujourd'hui, une enceinte semblable, ornée de dessins et de fleurs, nous réunissait, condisciples de divers âges, sous les yeux de nos parents les plus chers; comme aujourd'hui sur l'estrade élevée pour la circonstance se tenaient gravement assis les personnages importants du pays. Selon l'usage antique et solennel, un savant professeur prononçait d'un ton magistral le discours académique que de nobles pensées, des expressions choisies, et une élocution facile ne sauvaient pas néanmoins de l'épithète d'ennuyeux dont le gratifiaient d'avance ses juges de dix à seize ans; cet âge est sans pitié!

» Après ce discours que nous applaudissions avec d'autant plus de plaisir, disions-nous malicieusement, que la lecture en était terminée, le président de la fête se levait à son tour pour parler. Il commençait toujours par des félicitations qui nous allaient droit au cœur; puis, peu à peu, en manière de conseils, il nous disait de grandes et parfois dures vérités, semblable à ces insulteurs que l'histoire nous montre à la suite des triomphateurs antiques. Nous l'écoutions cependant sans nous plaindre, disposés à ne pas oublier que « nous étions des hommes », ou du moins appelés à le devenir.

» Les jeunes amis, le temps a marché, le monde a progressé; mais le cérémonial de nos solennités scolaires a peu changé. Ce qui se faisait de notre temps se fait encore au vôtre; c'est toujours le même appareil, le même air de fête. Les lauriers, en se renouvelant, n'ont pas varié leurs feuilles, ni les couronnes leurs formes; les livres n'ont pas abdiqué la morale, ni la musique la mélodie; vos mères et vos sœurs sont là attendant avec impatience, comme autrefois nos mères et nos sœurs, le moment où vos noms seront proclamés; un de vos dignes maîtres, dans un langage élégant et distingué, vous a rappelé que le travail était la première loi de l'humanité, et l'arbre de la vie dont les fruits sont les plus doux. Vous l'avez écouté comme il méritait de l'être, et vos applaudissements de bon aloi lui ont prouvé que son discours ne laissait rien à désirer du côté de l'esprit, ni à l'endroit du cœur.

» A mon tour, jeunes élèves, j'use du droit de la présidence pour vous donner quelques conseils qui peuvent vous être utiles non-seulement dans le présent, mais encore dans tout le cours de votre vie : je viens vous entretenir de l'amitié. Ce mot résonne agréablement à vos oreilles, n'est-ce pas? Quoi de plus doux, en effet, que l'amitié? Elle a fait dans tous les temps le charme des plus grands esprits, et le sujet des plus beaux discours. Les âmes qu'elle unit, a dit un vieil auteur français, se mêlent et se confondent si universelle-

ment qu'elles ne retrouvent plus la couture qui les a jointes.

» Si vous suivez le bon La Fontaine jusqu'au Monomotapa, il vous démontrera

« Qu'un ami véritable est une douce chose. »

» Ecoutez dans les temps anciens le poète Ménandre, déclarant heureux celui qui a pu rencontrer seulement l'ombre d'un ami, et rappelez-vous ce vers d'Horace :

« Nil ego contulerim jucundo sanus amico. »

« Tant que j'aurai ma raison, je ne trouverai rien de comparable à un ami. »

» Vous vous souvenez aussi de la réponse de ce jeune soldat à Cyrus, lui demandant s'il voudrait échanger contre un royaume le cheval qui venait de gagner le prix de la course :

« Non certes, Sire, mais je le céderais avec bonheur pour un ami, si j'en pouvais trouver un véritable. »

» C'est donc une chose à la fois bien précieuse et bien rare qu'un véritable ami. Il s'en rencontre cependant, et Montaigne, parlant d'Etienne de la Boétie dont il pleure la perte, s'écrie : « Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant : parce que c'était lui, parce que c'était moi; nous étions à moitié de tout, il me semble que je lui dérobe sa part. »

» De si touchantes expressions, jeunes élèves, pourraient, à part la douleur qui les a dictées, être mises dans votre bouche, tellement elles s'accordent avec les sentiments qui animent votre cœur. En quel lieu, en effet, à quelle époque de la vie, prodigue-t-on plus son amitié qu'à l'âge où vous êtes, et sur les bancs où vous travaillez ensemble? A peine avez-vous franchi le seuil du collège, l'amitié vous ouvre ses bras, et vous vous y précipitez. Vivant de la même vie, respirant le même air, puisant à la source des mêmes enseignements, vous ne formez pour ainsi dire qu'un seul être de plusieurs. Qui connaît mieux que vous vos divers caractères? Qui sait mieux les manier, les redresser? Dans quelles âmes l'amitié se montre-t-elle plus condescendante? Ce condisciple est doux, obligeant, travailleur, vous l'aimez pour ses qualités; celui-là est emporté, maussade, paresseux, vous l'aimez malgré ses défauts; cet autre réunit défauts et qualités, et vous l'aimez encore, vous souvenant de ce charmant distique de Martial :

« Difficilis, facilis, jucundus, acerbus es idem, »  
» Nec tecum possum vivere, nec sine te. »

« Tu es difficile, facile, agréable, »

» Je ne puis vivre avec toi... ni sans toi. »

» Voilà la jeunesse avec ses impressions, voilà le collège avec ses amitiés; mais par cela même qu'elles respirent la franchise et la confiance, elles autorisent une censure affectueuse; par cela même qu'elles donnent des droits, elles imposent des devoirs. — Les prin-

cipales obligations de l'amitié sont le conseil et l'exemple. Celui qui voit les défauts de son ami, sans chercher à les combattre, n'est pas un véritable ami. Il est encore moins digne de ce nom, celui qui use du droit de conseil que donne l'amitié, pour favoriser le vice au détriment de la vertu. Les heureuses dispositions de la jeunesse ne demandent qu'à être dirigées et encouragées. Que de fois cependant, au lieu d'une parole qui les caresse, les développe et les féconde, un conseil sacrilège les sape jusque dans leurs profondeurs, consommant ainsi, avant les tempêtes de la vie, la ruine du monument qui s'élève? « Tu travailles, toi, » dit l'un, à quoi bon te donner tant de peine? » Ces feuilles que tu noircis, ces pages que tu confies à ta mémoire, autant en emporte le vent!

» Le maître te commande, et tu obéis, dit l'autre, tu consens donc à devenir un esclave! »

» Est-ce là le langage de l'amitié? Jeunes élèves, je vous le demande.

» Par un heureux contraste, écoutez la voix de cet enfant studieux et docile, cherchant à ramener dans le sentier du devoir le camarade qu'il affectionne : « Mon ami, lui dit-il, ta conduite m'afflige, si ton amitié est sincère, ne dédaigne pas, je l'en conjure, de me disputer les couronnes que je voudrais tant partager avec toi. » A cette douce parole, reconnaissez, jeunes élèves, l'ami vrai qui veut être à moitié de tout avec son ami, et qui gémit de penser qu'il lui dérobe sa part de succès.

» L'amitié, nous l'avons dit, a une autre mission à remplir, la mission du bon exemple. A votre âge, on a du penchant à imiter ce qu'on voit faire aux autres, et l'esprit de beaucoup est, comme une cire molle, facile à recevoir les impressions. Soyez studieux, ils deviendront studieux; respectez l'autorité, ils la respecteront à leur tour; marchez d'un pas ferme et résolu dans la voie du perfectionnement moral, vous serez suivis, peut-être même dépassés; ainsi, le soldat qui monte à l'assaut, pénètre parfois dans la place avant l'officier qui a crié : En avant! Mais, d'un autre côté, prenez garde de faiblir, car la défaillance se communique plus facilement encore que le courage, et ce même soldat, capable d'être un héros par la puissance de l'exemple, sera peut-être un déserteur, s'il voit ses camarades hésiter dans le rang.

» Jeunes gens qui donnez le bon exemple, et que l'amitié, fille du ciel, a placés sur un piédestal pour servir de modèles à ceux qu'elle veut élever à votre hauteur, redressez votre corps, levez la tête, mettez-vous bien en face, afin que vos traits puissent être saisis par vos copistes, je veux dire vos imitateurs, et qu'ils ne puissent rien leur échapper de la beauté morale qui vous environne comme une sainte auréole!

jusqu'ici que des douars nomades, composés d'une douzaine de tentes en poil de chameau éparses au hasard dans la plaine, Maskara, avec ses maisons de pierre et de bois, réalisait un idéal impossible. Maskara! c'était pour lui la cité des Djins, le faubourg du paradis de Mahomet.

Deux jours durant, Ben-Rahman parcourut les rues de Maskara, le nez au vent, les mains pendantes, la bouche béante, les yeux démesurément ouverts.

Son admiration se traduisait par des exclamations fréquentes que répétait, comme un écho, Mustapha, son compagnon inséparable.

Or, le deuxième jour de son arrivée, en parcourant la rue de France, une des moins laides de la ville, il s'arrêta tout-à-coup devant une boutique d'assez belle apparence, montée à la parisienne, avec de larges vitres transparentes à la devanture.

Un mystérieux aimant semblait attirer invinciblement Ben-Rahman vers cette boutique, qui était, du reste, la merveille de Maskara.

Une jeune fille au maintien hardi, aux traits admirablement réguliers, à la peau fine et blanche, aux lèvres roses comme une grenade mûre se tenait

dans l'intérieur de la boutique et regardait les passants.

Le voile jaloux des musulmanes ne cachait point ses traits. Elle portait fièrement à découvert son beau visage qui semblait appeler les baisers de l'amour. Ses cheveux blonds partagés en deux tresses s'enroulaient de chaque côté de ses tempes et se perdaient derrière la tête en nattes onduleuses.

Ses yeux bleus, couronnés par un arc régulier des cils les plus noirs, regardaient mélancoliquement au hasard.

Une robe de moire bleue, jetée sur ses épaules, laissait entrevoir un col de cygne qui se perdait dans les plis de la draperie.

Ben-Rahman attacha sur cette divine créature un long et curieux regard; soudain il tressaillit; la femme semblait doucement lui sourire.

Alors il s'opéra dans l'Arabe une révolution étrange.

Il sentit ses genoux faiblir, un nuage tourbillonna devant ses yeux; son front devint brûlant; une flamme incandescente gonfla ses veines qui bouillonnaient comme une fournaise et fit refluer tout son sang vers le cœur.

Ben-Rahman crut qu'il allait étouffer; instinctive-

ment il porta la main à sa poitrine comme pour en écarter un poids accablant. Son cœur battait à bonds précipités; il crut qu'il allait se rompre, et il unit ses mains pour en comprimer les battements.

Puis il se remit à contempler avec obstination, à dévorer des yeux la jeune femme mystérieuse dont la présence causait en lui des sensations inconnues.

Et plus il la regardait, plus il se disait qu'elle était belle. Il lui souriait, et toujours la beauté avait un sourire pour répondre au sien; Ben-Rahman poussait des soupirs et murmurait tout bas :

— Je parcourrais en vain le Tell; en vain je parcourrais le Sahara! Pourquoi faut-il qu'une beauté si parfaite habite les palais de Maskara, et non la tente de nos douars!

Mustapha contemplait son maître avec stupéfaction.

— Par Mahomet! je crois qu'il est devenu fou, se disait-il; puis l'honnête serviteur, fortement intrigué par cette aventure, tira Ben-Rahman par la manche de sa veste.

Le scheik, interrompu dans sa contemplation, se retourna brusquement avec un geste de colère.

— Que me veux-tu? demanda-t-il.

— Il se fait tard, Sidi, et votre père, au douar des Beni-Arva, attend votre retour avec impatience; une plus longue absence le plongerait dans une inquiétude mortelle.

— Tu as raison : partons, répondit le jeune scheik.

Et s'arrachant avec effort de ce lieu enchanteur, il s'éloigna à grands pas, non sans se détourner pour jeter de fréquents regards sur la jolie fille, qui toujours le suivait des yeux et lui souriait toujours.

Ben-Rahman sauta en selle sans mot dire; il enfonça les éperons dans le ventre de son coursier et se livra sur la route poudreuse à toutes les divagations d'une fantasia éffrénée, afin de bannir, s'il était possible, le souvenir de la belle Maskarienne qui le poursuivait sans cesse.

L'amour venait enfin d'amollir ce cœur d'airain. Ben-Rahman le farouche était enfin dompté par l'amour; par un amour d'autant plus violent qu'il avait été plus longtemps comprimé.

Le jeune Arabe ne répondit que par monosyllabes distraites aux caresses de son vieux père et aux félicitations des siens.

(La fin au prochain numéro.)

» Maintenant, jeunes élèves, veuillez me suivre quelques instants dans la vie du monde dont les vacances vous donnent un avant-goût, et où plusieurs d'entre vous se préparent à faire leur entrée solennelle.

» Heureux les jeunes gens qui, à leur sortie du collège, continuent au sein de la famille leurs douces relations avec nos vieux auteurs! Honneur à ceux qui, s'éloignant momentanément pour aller dans les diverses écoles compléter leur instruction, mettent à profit par une vie honnête et studieuse les enseignements qu'ils ont puisés à une source pure! Mais malheur à ces jeunes hommes qui, s'élançant dans l'océan du monde, toutes voiles déployées, ne songent qu'à ses plaisirs, sans penser à ses déceptions! Ils ne croient pas avoir besoin d'un pilote pour diriger leur marche à travers les brisants; ils ne recherchent que des compagnons du bien vivre. Ils ont foi dans l'amitié; mais qui choisissent-ils pour amis? Est-ce un père, un frère aîné, un parent dont l'expérience seconde la sollicitude? Est-ce l'ancien condisciple qui a donné l'exemple du travail et de la bonne conduite? Oh! non; ce n'est pas sur de semblables mentors que se porte leur choix. Les uns sont trop vieux pour eux si jeunes, les autres trop sérieux pour leur entrain; ils aiment mieux de joyeux parleurs qui leur tiennent tête dans l'assaut des jouissances matérielles. De tels compagnons se rencontrent plus aisément que les véritables amis; il n'est pas besoin de la lanterne de Diogène pour les chercher. L'alliance une fois contractée, on ne se quitte plus du matin au soir, souvent même du soir au matin. Les heures se calculent par le nombre et la durée des cigares fumés ensemble; la puissance du cerveau se mesure à la quantité de vin mousseux qu'on absorbe de compagnie. Plus d'autre travail que la lecture de mauvais romans; plus d'émulation si ce n'est pour les choses futiles: la vitesse d'un cheval, l'adresse ou la fortune au jeu, la façon d'un habit, le nœud d'une cravate, que sais-je? sont des sujets de satisfaction et d'orgueil qui ne supportent pas de comparaison.

» Au milieu de cette agitation fébrile, de ce déchaînement des passions, que devient la famille? que devient la foi religieuse? La famille! seuls, les besoins d'argent sont là pour rappeler qu'elle existe encore; la foi religieuse! L'oubli et l'abandon de tous les devoirs ne révelent que trop qu'elle n'existe plus.

» Jeunes élèves qui m'écoutez, ce n'est pas à vous qu'est réservé un malheur semblable à celui que je viens de dépeindre. La crainte ne trouble pas ici mon espérance. Elevés chrétiennement dans cette maison que dirige une volonté ferme unie à un esprit éclairé; guidés par de parfaits enseignements dont vous gardez le souvenir, vous saurez éviter les précipices qui bordent le chemin de la vie. Cependant, bien des voix trompeuses, bien de fausses lueurs chercheront à vous égarer. Une littérature sensuelle, soulevant les appétits, et abaissant les sentiments, fera briller à votre esprit ses pages corruptrices; des écrivains de talent s'insurgeant contre le Christ, dont la Divinité offense leur orgueil, chercheront à troubler votre foi; mais vous ne vous laisserez séduire ni par le charme d'un style empoisonné, ni par de faux arguments auxquels répondent victorieusement l'autorité des livres saints, et la tradition de dix-huit siècles. Fermes dans vos croyances, attachés à tous vos devoirs, respectant tout ce qui est respectable, vous vous montrerez les dignes enfants de cette noble France, fille aînée de l'Eglise, que le grand cœur et le vaste génie de l'Empereur Napoléon III ont élevée si haut que les plus orgueilleuses nations se courbent devant elle.

» Si, dans votre apprentissage de la vie, vous vous sentez défaillir, car qui n'a pas ses moments de découragement, de tristesse, d'égarément même? faites un appel à l'amitié; elle a des larmes pour toutes les douleurs, du baume pour toutes les blessures. Mais où la trouver, l'amitié? Ah! mes enfants, ne le demandez pas, jetez les yeux autour de vous.

Vos pères, et vos mères, je le sens, n'osent pas m'interrompre, mais j'entends au fond de mon cœur leurs voix qui vous crient: « Mon fils, mon fils, qui t'aimera jamais autant que moi! » Confiez-vous donc à leur tendresse. Si parfois vous redoutez leur apparence sévère, n'avez-vous pas aussi pour amis et pour conseils ces maîtres dévoués de votre jeunesse, qui, non contents de vous prodiguer ici tous leurs soins, vont vous suivre de la pensée et du cœur à travers l'odyssée de votre vie, sans que vous vous en doutiez peut-être? Allez vers eux avec confiance. Fussiez-vous des années sans les voir, comme Euryclée au retour d'Ulysse, ils vous reconnaîtront à quelque cicatrice dont ils auront gardé la mémoire, et, loin de vous accueillir avec froideur, avec indifférence, ils vous ouvriront leurs bras et seront pour vos pas chancelants de bons et affectueux soutiens.

» Jeunes élèves, j'ai retardé plus que je ne devais l'instant de vos triomphes; j'ai prolongé outre mesure la légitime impatience de vos mères. Que faire pour qu'elles me pardonnent? Une pensée me vient, c'est de vous parler encore d'elles, c'est de vous redire: Enfants, quelle que soit l'amitié que vous rencontrerez dans le monde, elle n'égale jamais en douceur et en dévouement l'amour de cet ange béni qu'on nomme sa mère:

Oh! l'amour d'une mère, amour que nul n'oublie,  
Pain merveilleux qu'un Dieu partage et multiplie,  
Table toujours servie au paternel foyer,  
Chacun en a sa part, et tous l'ont tout entier (1)!

Après ce discours, les bravos ont retenti, les jeunes gens et les parents ont uni leurs applaudissements, et la musique de l'École a couvert par ses brillants accords cette manifestation générale.

Les noms des lauréats ont ensuite été proclamés.

#### CONCOURS ENTRE les LYCÉES et COLLÈGES DE L'ACADÉMIE.

RHÉTORIQUE. — DISCOURS FRANÇAIS. — L'élève Pissot a obtenu le 8<sup>e</sup> accessit.

TROISIÈME. — VERS LATINS. — L'élève Chedeau a obtenu le 8<sup>e</sup> accessit.

PRIX D'HONNEUR. — Discours français. — Léon Pissot.

TABEAU D'HONNEUR. — Louis Oger, Ernest Courtois, Léon Pissot, Benjamin Jamin, Jean-Baptiste Florisson, Alexandre Le Beaupin, Constant Chasles, Alfred Audineau, Émile Chedeau, Louis Richard, Henri Lecomte, François Joulain, Paul Barelle, Louis Girard, Auguste Lecoq, Jules Pollard, Émile Theurier, Henri Boudent, Adolphe Vaucel, François Broucuissart, François Mollay, Henri Vaucel, Alphonse Sanzay, Louis Gratien, Abel Berge, Léopold Florisson, Henri Gendron, André Morin, Jules Taluau, Léon Détriché, Léon Paris, Louis Simon, Eugène Lecoq, Georges Coulbault, Robert Vallier, Paul Brück, René Bournillet, Charles Ciret, Arthur Roux, Henri Leflet.

INSTRUCTION RELIGIEUSE. — Première division. — Ernest Courtois, Paul Barelle.

Deuxième division. — Daniel Fouquet, Paul Laporte.

Troisième division. — 1<sup>re</sup> section. — Henri Pelou, Louis Richard. — 2<sup>e</sup> section. — Jules Pollard, Louis Gratien.

CLASSE DE PHILOSOPHIE. — Excellence. — Section des lettres. Louis Oger.

Dissertation française. — Louis Oger.

Histoire contemporaine. — Louis Oger.

Section des lettres. — Dissertation latine — Louis Oger.

Sciences mathématiques. — Louis Oger.

Sciences physiques. — Louis Oger.

Mathématiques élémentaires. — Benjamin Jamin.

Sciences physiques. — Henri Rocher.

CLASSE DE RHÉTORIQUE. — Excellence. — Léon Pissot.

Discours français. — Prix d'honneur déjà décerné.

(1) Victor Hugo. Feuilles d'automne.

Discours latin. — Léon Pissot.

Version latine. — Léon Pissot.

Version grecque. — Léon Pissot.

Vers latins. — Léon Pissot.

Histoire et Géographie. — Léon Pissot.

Histoire naturelle. — Léon Pissot.

CLASSE DE SECONDE. — Excellence. — Section des lettres. — Paul Laporte.

Version latine. — Paul Laporte.

Narration latine. — Paul Laporte.

Vers latins. — Paul Laporte.

Version grecque. — Paul Laporte.

Thème grec. — Paul Laporte.

Anglais. — Première division — Émile Chedeau.

Récitation classique. — Émile Rétiveau.

Travaux graphiques. — Émile Rétiveau.

CLASSE DE TROISIÈME. — Excellence. — Émile Chedeau.

Thème latin. — Jean-Baptiste Florisson.

Version latine. — Émile Chedeau.

Vers latins. — Émile Chedeau.

Version grecque. — Émile Chedeau.

Thème grec. — Jean-Baptiste Florisson.

Histoire et Géographie. — Émile Chedeau.

Mathématiques. — Émile Chedeau.

Anglais. — Albert Ruault.

Récitation classique. — Jean-Baptiste Florisson.

Travaux graphiques. — Jean-Baptiste Florisson.

COURS SPÉCIAL DE PHYSIQUE, DE CHIMIE ET D'HISTOIRE NATURELLE. — Alfred Audineau.

CLASSE DE QUATRIÈME. — Excellence. — Auguste Lecoq.

Thème latin. — Auguste Lecoq.

Version latine. — Auguste Lecoq.

Vers latins. — Jules Pollard.

Version grecque. — Auguste Lecoq.

Histoire et Géographie. — Auguste Lecoq.

Anglais. — Auguste Lecoq.

Récitation classique. — Henri Lecomte.

Éléments d'Arithmétique et de Géométrie. — Auguste Lecoq.

CLASSE DE CINQUIÈME. — Excellence. — Louis Richard.

Thème latin. — Louis Richard.

Version latine. — Louis Richard.

Version grecque. — Louis Richard.

Grammaire Française. — Adrien Laroche.

Histoire et Géographie. — Émile Theurier.

Anglais. — Adrien Laroche.

Récitation classique. — Adrien Laroche.

CLASSE DE SIXIÈME. — Excellence. — Henri Boudent.

Thème latin. — Louis Gratien.

Version latine. — Henri Boudent.

Exercices grecs. — Henri Boudent.

Grammaire Française. — Henri Boudent.

Histoire et Géographie. — Henri Boudent.

Anglais. — Henri Boudent.

Récitation classique. — Louis Gratien.

CLASSE DE SEPTIÈME. — Excellence. — Émile Delpech.

Thème latin. — Émile Delpech.

Version latine. — Émile Delpech.

Grammaire Française. — Albert Jagot.

Histoire et Géographie. — Georges Cordier.

Récitation classique. — Émile Delpech.

Calcul. — Émile Delpech.

CLASSE DE HUITIÈME. — Excellence. — Léon Harmignics.

Exercices latins. — Léon Harmignics.

Grammaire française et Orthographe. — Léon Harmignics.

Histoire et Géographie. — François Broucuissart.

Récitation et Lecture. — François Broucuissart.

Calcul. — Henri Gasnier.

ÉCRITURE. — Première division. — Charles Bonnans.

Deuxième division. — Prosper Gigot.

COURS PRIMAIRE SUPÉRIEUR.

PREMIER COURS. — Première division de la deuxième année. — Excellence. — Alfred Audineau, Alexandre Le Beaupin.

Grammaire française. — Paul Barelle, Constant Chasles.

Narration Française. — Alexandre Le Beaupin, Albert Aumont.

Mathématiques usuelles. — Albert Aumont, Célestin Delanoue.

Histoire et Géographie. — Audineau Alfred, Alexandre Le Beaupin.

Physique et Histoire naturelle. — Alexandre Le Beaupin, Paul Barelle.

Écriture et tenue des livres. — Gustave Roy, Jean Pasquier.

Dessin linéaire. — Gustave Roy, Paul Barelle.

Langue anglaise. — Alexandre Le Beaupin, Victor Baugé.

Récitation classique. — Jean Pasquier, Édouard Prudhommeau.

Deuxième division de la deuxième année. — Excellence. — Léon Barol, Ernest Delarue.

Grammaire Française. — Jules Pottier, Henri Pelou.

Narration Française. — Ernest Robin, Paul Ouvrard.

Mathématiques usuelles. — Léopold Florisson, Jules Pottier.

Histoire et Géographie. — Adolphe Vaucel, Ernest Robin.

Histoire naturelle. — Charles Gagneux, Adolphe Vaucel.

Écriture et tenue des livres. — Léopold Florisson, Adolphe Vaucel.

Dessin linéaire. — Léopold Florisson, Paul Bersoullé.

Langue anglaise. — Raymond Boret, Ernest Robin.

Récitation classique et Lecture. — Henri Pelou, Henri Delarue.

DEUXIÈME COURS. — Première division. — Excellence. — Alphonse Sanzay, Achille Girard.

Grammaire française. — Achille Girard, Abel Berge.

Histoire et Géographie. — Georges Cornilleau, Achille Girard.

Lecture. — Charles Gouby, Henri Vaucel.

Arithmétique. — Alphonse Sanzay, Achille Girard.

Écriture. — Alphonse Sanzay, Armand Coquereau.

Dessin linéaire. — Émile Thibault, Achille Girard.

Récitation classique. — Abel Berge, Charles Gouby.

Deuxième division. — Excellence. — François Mollay, Jules Besnard.

Grammaire française. — Jules Besnard, Edmond Vata.

Histoire et géographie. — Jules Besnard, Ludovic Girard.

Lecture. — François Mollay, Ludovic Girard.

Arithmétique. — François Mollay, Jules Besnard.

Écriture. — Émile Soyer, François Mollay.

Dessin linéaire. — Émile Soyer, François Joullain.

Récitation classique. — Jules Besnard, Émile Soyer.

ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE.

PREMIÈRE DIVISION. — Excellence. — André Morin.

Langue française. — André Morin.

Histoire et géographie. — André Morin.

Calcul. — Eugène Lecoq.

Écriture. — André Morin.

Lecture. — André Morin.

Récitation. — Henri Gendron.

DEUXIÈME DIVISION. — Excellence. — Edmond Esnault.

Langue française. — Paul Brück.

Histoire et géographie. — Paul Coulbault.

Calcul. — Paul Brück.

Écriture. — Edmond Esnault.

Lecture. — Paul Brück.

Récitation. — Paul Coulbault.

TROISIÈME DIVISION. — Excellence. — René Person.

Langue française. — René Bournillet.

Histoire et géographie. — Robert Vallier.

Calcul. — Première section. — Léon Paris.

Deuxième section. — Charles Ciret.

Écriture. — Louis Simon.

Lecture.—Première section.—Robert Vallier.  
Deuxième section.—Henri Leffet.  
Récitation.—Première section.—Léon Paris.  
Deuxième section.—Léon Détriché.  
DESSIN D'IMITATION.—Alexandre Le Beaupin.  
MUSIQUE VOCALE.—Première division.—Jules Pottier, Léopold Florisson.  
Deuxième division.—Abel Berge, Henri Chevreau.  
MUSIQUE INSTRUMENTALE (piano).—Charles Salmon.  
ESCRIME.—Émile Chedeau, Marc Baillergeau.

La rentrée est fixée au 10 octobre.  
La messe du Saint-Esprit sera célébrée le lendemain 11 octobre, à huit heures du matin.  
Les élèves de l'École primaire élémentaire rentreront le 1<sup>er</sup> lundi de septembre.

VACANCES DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAUMUR.

Du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> novembre, les audiences du tribunal de commerce auront lieu :  
La 1<sup>re</sup>, le vendredi 16 septembre.  
La 2<sup>e</sup>, le vendredi 30 du même mois.  
La 3<sup>e</sup>, le vendredi 14 octobre.  
La 4<sup>e</sup>, le vendredi 28 du même mois.  
A compter du 1<sup>er</sup> novembre, les audiences auront lieu, comme toujours, le lundi de chaque semaine.

Le greffier du tribunal.  
TH. BUSSON.

On lit dans le Journal de Tours :  
Jeudi soir, à sept heures, le feu s'est déclaré dans une grange de la colonie de Mettray, où l'on avait rentré ces jours-ci neuf mille gerbes

de blé de la dernière moisson. L'incendie, qui s'alimentait de ces matières sèches, s'est développé aussitôt avec une intensité prodigieuse, et il devint évident, pour les colons qui étaient accourus à la première alerte, que la grange et la récolte qu'elle contenait étaient perdues, et qu'il fallait, pour combattre ce sinistre, faire aussitôt la part du feu, pour l'empêcher de se propager dans les bâtiments environnants.

Cette résolution prise, les deux pompes à incendie de la colonie furent immédiatement mises en mouvement par les jeunes colons, qui rivalisaient d'ardeur dans leur manœuvre.

L'alarme avait été donnée aux environs. A neuf heures la générale battait dans les rues de Tours et appelait la population sur le lieu du sinistre. Les sapeurs-pompiers se rassemblèrent immédiatement. Les chevaux du manège de M. Lorenceau furent attelés aux pompes, qui partirent au galop vers Mettray.

A onze heures du soir, on était maître du feu, vigoureusement attaqué par les pompes de la colonie, de Tours, du chemin de fer d'Orléans, et celles des communes de Saint-Symphorien, de Chanceaux et de Baudry. Le toit de la grange enflammée avait été abattu sur le foyer de l'incendie qu'il étouffait, et qu'inondaient des masses d'eau habilement dirigées.

Ce n'est qu'à cinq heures du matin qu'on a commencé à s'éloigner de l'incendie qui projetait au loin des lueurs sinistres et magnifiques, mais n'offrait plus de danger.

On ignore la cause de l'accident. On suppose qu'il est dû à une imprudence, et on

estime le dégât à une soixantaine de mille francs.

On frémit, en songeant que la colonie de Mettray a failli être entièrement détruite. Elle n'a dû sa conservation qu'à l'absence complète du vent qui ne s'est pas levé.

Le moindre souffle de l'air eût porté infailliblement des étincelles et des flammèches sur les bâtiments presque adjacents de la Paternelle, où sont enfermés en ce moment près de 2,000 sières de bois.

A l'heure tardive où nous écrivons, le feu n'est pas encore éteint. Il achève de dévorer les dernières gerbes et les ruines de la grange. On surveille son agonie avec la plus grande vigilance.

Nous apprenons que la récolte et le bâtiment perdus étaient assurés.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On lit dans le Moniteur :

L'Empereur a quitté Vichy dimanche, à huit heures du matin. Arrivé à Montluçon à 11 heures, il y a reçu un accueil enthousiaste. L'Empereur a visité les principales usines. Il est arrivé à Saint-Cloud à neuf heures du soir.

M. Gerbet, évêque de Perpignan, est mort.

Hambourg, 7 août. — Le commandant fédéral a proposé à la Diète de charger de la nouvelle enquête sur les événements de Rendsbourg une commission d'officiers appartenant aux armées allemandes désintéressées dans l'affaire.

Copenhague, 6 août. — Le roi a ouvert le Reichsrath. Il déplore le sacrifice douloureux qu'il dut faire malgré la vaillance de l'armée et de la flotte, malgré le dévouement du peuple. Abandonné par l'Europe, il fallait, dit-il, céder à une force supérieure et terminer la guerre, dont la continuation eût entraîné de nouvelles pertes.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Marché de Saumur du 6 Août.

|                         |       |                      |       |
|-------------------------|-------|----------------------|-------|
| Froment (l'hectol.)     | 16 58 | Huile de lin.        | 56 —  |
| 2 <sup>e</sup> qualité. | 15 96 | Paille hors barrière | 38 10 |
| Seigle.                 | 9 75  | Foin.                | 76 —  |
| Orge.                   | 9 75  | Luzerne (les 750 k)  | 74 —  |
| Avoine anc. (entrée)    | 9 40  | Graine de trèfle.    | —     |
| Fèves.                  | 12 —  | de luzerne.          | —     |
| Pois blancs.            | 34 —  | de colza.            | 31 —  |
| — rouges.               | 30 —  | de lin.              | 29 —  |
| Cire jaune (50 kil.)    | 200 — | Amandes en coques    | —     |
| Huile de noix ord.      | 60 —  | (l'hectolitre).      | —     |
| — de chenevis.          | 52 —  | — cassées (50 k.)    | —     |

COURS DES VINS (1).

|                                |                         |         |
|--------------------------------|-------------------------|---------|
| BLANCS (2).                    |                         |         |
| Coteaux de Saumur 1863.        | 1 <sup>re</sup> qualité | 60 à 75 |
| Id.                            | 2 <sup>e</sup> id.      | 50 à 55 |
| Ordin., envir. de Saumur, 1863 | 1 <sup>re</sup> id.     | 48 à 50 |
| Id.                            | 2 <sup>e</sup> id.      | 45 à 48 |
| Saint-Léger et environs 1863.  | 1 <sup>re</sup> id.     | 45 à 48 |
| Id.                            | 2 <sup>e</sup> id.      | 40 à 45 |
| Le Puy-N.-D. et environs 1863. | 1 <sup>re</sup> id.     | 40 à 45 |
| Id.                            | 2 <sup>e</sup> id.      | 38 à 40 |
| La Vienne, 1863.               |                         | 32 à 35 |

ROUGES (3).

|                         |                         |           |
|-------------------------|-------------------------|-----------|
| Souzy et environs 1863. |                         | 80 à 100  |
| Champigny, 1863.        | 1 <sup>re</sup> qualité | 180 à 200 |
| Id.                     | 2 <sup>e</sup> id.      | 120 à 140 |
| Varrains, 1863.         |                         | 70 à 80   |
| Bourgueil, 1863.        | 1 <sup>re</sup> qualité | 100 à 110 |
| Id.                     | 2 <sup>e</sup> id.      | 90 à 100  |
| Restigny 1863.          |                         | 70 à 80   |
| Chinon, 1863.           | 1 <sup>re</sup> id.     | 68 à 70   |
| Id.                     | 2 <sup>e</sup> id.      | 60 à 65   |

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :  
Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> LOISELEUR, notaire à Neuillé.

A VENDRE A L'AMIABLE, LES IMMEUBLES

Ci-après désignés.

Situés communes de Brain-sur-Allonnes, Allonnes et Vivy, dépendant de la succession de M<sup>me</sup> veuve OLIVIER.

Commune de Brain-sur-Allonnes.

1<sup>o</sup> Un morceau de vignes, situé au quartier des Arthuis, contenant 58 ares 26 centiares, porté au plan cadastral sous le n<sup>o</sup> 479, section D, joignant au nord et couchant le chemin de Brain à Allonnes, au midi les représentants Chapin.

2<sup>o</sup> Un autre morceau de vignes, situé au même quartier, contenant 53 ares 58 centiares, porté au plan cadastral sous le n<sup>o</sup> 527, section D, joignant au couchant Sirotteu-Lemesle, au levant le chemin de Brain et M. Lehoux-Sebille.

3<sup>o</sup> Un autre morceau de vignes, situé au même quartier, contenant 59 ares, porté au plan cadastral sous le n<sup>o</sup> 531, section D, joignant au midi le chemin de Brain et au couchant Vallée ou son représentant.

Commune d'Allonnes.

4<sup>o</sup> Un morceau de vignes, nommé les Châteliers, contenant 26 ares 8 centiares, porté au plan sous les n<sup>os</sup> 509, 510, 511, section F, joignant au levant Chevê et au couchant Milsonneau.

5<sup>o</sup> Quatre-vingt-douze ares de pré, dans la prairie du Chapil, ou le Grand-Marais, portés au plan sous le n<sup>o</sup> 222, section L, joignant au levant Girard-Joly et au couchant Pierre Harrault.

6<sup>o</sup> Une parcelle de pré, dans la prairie Brunet, portée au plan cadastral sous le n<sup>o</sup> 263, section G, contenant 8 ares 50 centiares.

7<sup>o</sup> Une parcelle de terre, située dans la Haute-Prée, contenant 12 ares 70 centiares, portée au plan sous le n<sup>o</sup> 548, section G, joignant

au levant Bouju et au midi M<sup>me</sup> Rabouan.

8<sup>o</sup> Un morceau de terre, situé dans les Prés-Perrault, contenant 1 hectare 26 ares, porté au plan sous le n<sup>o</sup> 577, section G, joignant au levant Hersard-Joly, au midi Edouard Girard et au couchant Auguste Renard.

9<sup>o</sup> Un morceau de terre, nommé la Gagnerie, près le bourg d'Allonnes, contenant 45 ares 30 centiares, porté au plan sous le n<sup>o</sup> 315, section G, joignant au levant Mahée et Moriceau, au couchant Lecomte.

Plus un chemin, près ce morceau de terre, d'une largeur de cinq mètres.

Commune de Vivy.

10<sup>o</sup> Un pré, situé dans les Bonés, clos de fossés, contenant 1 hectare 61 ares, porté au plan cadastral sous le n<sup>o</sup> 711, section D.

11<sup>o</sup> Et une parcelle de terre, située près Nazé, contenant 15 ares 74 centiares, portée au plan cadastral sous le n<sup>o</sup> 644, section F.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, à M<sup>e</sup> LOISELEUR, notaire à Neuillé. (352)

Etude de M<sup>e</sup> LOISELEUR, notaire à Neuillé près Saumur.

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ,

Une BELLE FERME, située commune de Blou, nommée la JOUBARDIÈRE d'une contenance approximative de 20 hectares.

Cette ferme est susceptible de division.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, au dit M<sup>e</sup> LOISELEUR, notaire à Neuillé. (322)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UN

TRÈS-BEAU JARDIN

De 30 ares, bien planté d'arbres fruitiers en plein rapport, sis au Carrefour, commune de Saint-Lambert, à 2 kilomètres de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire. (295)

A VENDRE

UN TRÈS-BEAU CHIEN couchant, âgé de trois à quatre ans, parfaitement dressé.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT.

BOUTIQUE et portion de MAISON, rue Royale.

S'adresser à M<sup>me</sup> RAGUIDEAU.

Construction de Machines

A VAPEUR, FIXES ET LOCOMOBILES.

Plusieurs brevets d'invention.

Machines agricoles, moulins, transmissions de machines, pièces détachées de tour, forges et ajustages, outils mécaniques.

H. GAULTIER,

MÉCANICIEN,

Boulevard de Laval, Angers.

Représenté par son frère, A. GAULTIER-BRIÈRE, Grand'Rue, n<sup>o</sup> 9, Saumur.

Changement de domicile.

M. REVEAU, agent de change à Saumur, a transféré son domicile rue du Petit-Mail, n<sup>o</sup> 5, en face du magasin de la pompe à incendie.

AVIS.

On demande un emploi de régisseur.

Les meilleurs certificats seront produits, et dans la gestion, il sera apporté l'expérience de quinze années de stage dans le notariat.

S'adresser au bureau du journal.

Maladie de la Vigne

Guerison certaine.

Une seule opération suffit.

Soufrage inutile.

Attestations nombreuses de ces faits.

S'adresser à M. POIRIER, rue Royale, 78, Tours.

Brochure en vente chez GUILLAND-VERGER, éditeur.

Brevet d'invention.

REVUE DE L'ANJOU

ET

DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers.

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît maintenant tous les mois, et forme à la fin de l'année, deux beaux volumes, grand in-8<sup>o</sup>, l'un consacré à la publication de manuscrits anciens et inédits, concernant l'histoire de l'Anjou, et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix de l'abonnement : 15 francs par an.

On souscrit à Angers, chez MM. COSNIER et LACHÈSE, libraires-éditeurs, et chez les principaux libraires du département.

BOURSE DE PARIS.

| RENTES ET ACTIONS au comptant.                                      | BOURSE DU 6 AOÛT. |         |         | BOURSE DU 8 AOÛT. |         |         |
|---|-------------------|---------|---------|-------------------|---------|---------|
|   | Dernier cours.    | Hausse. | Baisse. | Dernier cours.    | Hausse. | Baisse. |
| 3 pour cent 1862.   | 66 25             | » 05    | » »     | 66 20             | » »     | » 03    |
| 4 1/2 pour cent 1852.   | 94 57             | » 15    | » »     | 94 55             | » »     | » 20    |
| Obligations du Trésor.  | 437 50            | 1 25    | » »     | 437 50            | » »     | » »     |
| Banque de France.   | 3400              | » »     | » »     | 3395              | » »     | » 5     |
| Crédit Foncier (estamp.).   | 1227 50           | » »     | 2 50    | 1225              | » »     | 2 50    |
| Crédit Foncier, nouveau.  | 1220              | » »     | » »     | 1220              | » »     | » »     |
| Crédit Agricole.  | 740               | » 2 50  | » »     | 735               | » »     | » 5     |
| Crédit industriel.  | 770               | » 10    | » »     | 765               | » »     | » 5     |
| Crédit Mobilier.  | 997 50            | » 1 25  | » »     | 1002 50           | » 5     | » »     |
| Comptoir d'esc. de Paris.   | 995               | » 2 50  | » »     | 970               | » »     | » 25    |
| Orléans (estampillé).   | 885               | » 3 75  | » »     | 882 50            | » »     | » 2 50  |
| Orléans, nouveau.   | 782 50            | » 2 50  | » »     | 783 75            | » 2 50  | » »     |
| Nord (actions anciennes).   | 980               | » »     | » »     | 980               | » »     | » »     |
| Est.  | 490               | » 2 50  | » »     | 488 75            | » »     | » 1 25  |
| Paris-Lyon-Méditerranée.  | 905               | » 5     | » »     | 910               | » 5     | » »     |
| Lyon nouveau.   | 905               | » »     | 2 50    | 913 75            | » 8 75  | » »     |
| Midi.   | 637 50            | » »     | 2 50    | 640               | » 2 50  | » »     |
| Ouest.  | 515               | » »     | » »     | 515               | » »     | » »     |
| C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz.                                   | 1640              | » »     | 5       | 1635              | » »     | » 5     |
| Canal de Suez.  | 487 50            | » 1 50  | » »     | 475               | » »     | » 12 50 |
| Transatlantiques.   | 555               | » »     | 5       | 561 25            | » 6 25  | » »     |
| Emprunt italien 5 0/0.  | 768 20            | » 10    | » »     | 768 30            | » 10    | » »     |
| Autrichiens.  | 426 25            | » 11 25 | » »     | 427 50            | » 1 25  | » »     |
| Sud-Autrich.-Lombards.  | 533 75            | » »     | 1 25    | 532 50            | » »     | » 1 25  |
| Victor-Emmanuel.  | 346 25            | » »     | 1 25    | 346 25            | » »     | » »     |
| Russes.   | » »               | » »     | » »     | » »               | » »     | » »     |
| Romains.  | 338 75            | » 2 50  | » »     | 337 50            | » »     | » 1 25  |
| Crédit Mobilier Espagnol.   | 610               | » »     | 2 50    | 615               | » 5     | » »     |
| Saragosse.  | 500               | » »     | 10      | 501 25            | » 1 25  | » »     |
| Séville-Xérés-Séville.  | 446 25            | » »     | » »     | 446 25            | » »     | » »     |
| Portugais.  | 300               | » 2 50  | » »     | 300               | » »     | » »     |
| OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr. |                   |         |         |                   |         |         |
| Nord.   | 302 50            | » »     | » »     | 301 25            | » »     | » »     |
| Orléans.  | 292 50            | » »     | » »     | 292 50            | » »     | » »     |
| Paris-Lyon-Méditerranée.  | 291 25            | » »     | » »     | 291 25            | » »     | » »     |
| Ouest.  | 287 50            | » »     | » »     | 287 50            | » »     | » »     |
| Midi.   | 285               | » »     | » »     | 283 75            | » »     | » »     |
| Est.  | 287 50            | » »     | » »     | 288 75            | » »     | » »     |

Saumur, P. GODET, imprimeur.